
Procès-verbal du Conseil d'école du Lundi 11 juin 2018

Ecole André Malraux, Annexe du Lycée Charles de Gaulle

Approuvé lors du conseil d'établissement du 9.10.2018

Etaient présents :

Equipe de direction : Olivier Rauch, proviseur, Aurélie Exbrayat, directrice, Benoît Gaudry, directeur financier, Cerian Maraviglia, coordinatrice d'anglais.

Les enseignants : Marie-Christine Matta, Emilie Galmiche, Laurence Metz, Bruno Basset, Lydia Orhan, Sidonie Mançois, Florence Bonnet, Anny Robin, Adeline Lacaze, Luke Thompson, Géraldine Allot, Marie Ruthven

Les parents représentants APL : Audrey Debru, Elisabeth Flawn-Thomas, Delphine Granger, Lyse Lewis, Sarah Chariou, Lukasz Jadzewicz, Céline Auboin, Sonia Bello

Les parents représentants ACE : Sonia Bello

Représentante Amicale : Virginie Chaleur-Launay

1 - QUESTIONS D'ORDRE STATUTAIRE

- Présentation des présents, tour de table
- Secrétaire de séance: Madame Marie Ruthven
- Lecture des questions diverses :

Mme Exbrayat répondra à certaines questions au cours du conseil. Les questions qui n'auront pas trouvé réponse au cours de l'ordre du jour seront abordées en fin de conseil.

- Règlement et fonctionnement de l'école :

Absences et devoirs

Il est rappelé qu'en cas d'absence pour convenance personnelle, les devoirs ne peuvent aucunement être donnés à l'avance. Le travail effectué en classe par les élèves le temps de l'absence est à rattraper par l'élève à son retour.

Le proviseur demande aux parents de s'interdire les départs anticipés en vacances. Le calendrier scolaire est diffusé suffisamment à l'avance pour que chacun puisse prendre ses dispositions.

Retards et séances natation

En cas de retard les matins de piscine, les modalités restent les mêmes. Les parents entrent par Laurie road et accompagnent leur enfant au secrétariat pour un bon de retard, puis les reconduisent en classe. Pour des raisons de sécurité et de bon fonctionnement, les parents ne peuvent aucunement accompagner directement leur enfant à la piscine et les faire rejoindre, en décalé, les vestiaires ou la séance de natation. Si l'élève arrive trop tard pour monter avec ses pairs dans le bus qui conduit la classe à la piscine, il sera confié à un autre enseignant et accueilli dans une autre classe en attendant.

Sorties exceptionnelles sur temps scolaire

Concernant les sorties exceptionnelles sur temps scolaire, et conformément au règlement intérieur, aucun élève ne peut quitter l'école au cours de la pause déjeuner.

Règlementation sur la protection des données personnelles

Dans le cadre de la loi européenne de GDPR (General Data Protection Regulation) entrée en vigueur le 25 mai dernier et qui remplace le DPR (Data Protection Regulation) de 1995, tout employeur et toute entreprise a de nouvelles obligations concernant la gestion des données personnelles (droit de collecte, traitement, but, intégrité, confidentialité, durée de d'archivage des données, etc).

Un avocat a travaillé avec le Lycée sur les modifications nécessaires pour la mise en conformité, au sein du Lycée Charles de Gaulle, du traitement des données des familles, des élèves et des personnels.

A ce titre, quelques documents tels que fiches de renseignements et règlements intérieurs vont se voir légèrement modifiés pour leur mise en conformité, et ce, dès septembre.

2- QUESTIONS D'ORDRE MATERIEL ET FINANCIER

- Travaux & équipements

Travaux de sécurisation

Les travaux programmés cet été vont concerner les deux points d'entrée de l'école ; les portails vont être changés. Ouverture à distance et vidéosurveillance seront en service au niveau des deux entrées l'école à la rentrée.

L'entrée des élèves par Laurie road pour rejoindre la garderie Aktiva (les matins avant la classe et les soirs) n'est pas satisfaisante. D'une part pour des raisons de sécurité car cette entrée d'élèves se fait en parallèle des entrées et sorties de véhicules, d'autre part parce que le portail véhicule n'a pas vocation à être ouvert et fermé aussi souvent (départs échelonnés d'élèves).

Les travaux engagés cet été, vont permettre de repenser les circulations dans l'école. Dès septembre, toutes les entrées et sorties d'élèves pour Aktiva se feront du côté Borders road. Seules les entrées de personnels, des retardataires, des parents pour rendez-vous, des visiteurs et les entrées pour livraisons seront maintenues côté Laurie road.

Les représentants de parents rappellent quelques contraintes : nécessité que les portails se referment automatiquement, qu'Aktiva puissent activer à distance l'ouverture du portail Borders road, que l'éclairage permettent de nuit une vidéosurveillance efficace.

Le modèle de portail n'est pas encore choisi. Les nouveaux portails et modalités d'ouverture à distance vont être pensés en tenant compte de la contrainte des personnels d'Aktiva amenés à accueillir ou raccompagner les élèves, la distance Borders road/gymnase étant conséquente.

Les modèles de portail, la vidéosurveillance, le système d'éclairage et les modalités et lieux de déclenchement à distance du portail Borders road sont à l'étude. Ils seront déterminés avant la fin du mois de juin.

Les tarifs de la garderie n'ont pas été annoncés en hausse par Aktiva. La directrice va inviter le responsable d'Aktiva à communiquer avec les parents avant la fin de l'année à ce sujet. Aucune embauche n'a été évoquée. Le responsable attend de voir quel sera le nouveau système pour voir s'il doit équiper les membres de son équipe de talkie-walkies, comme il l'a fait sur d'autres sites.

Le lycée va également profiter des vacances pour rehausser et réparer certains points de l'enceinte.

- **Hygiène et sécurité**

Exercices de sécurité

Les exercices de sécurité se sont déroulés comme il se doit. Un exercice inopiné d'évacuation incendie a eu lieu ce trimestre ainsi qu'un deuxième exercice de confinement pour lequel les parents ont été prévenus. Cet exercice de confinement a été satisfaisant. Les points de vigilance notés au cours du premier exercice ont été observés. Toutes les portes ont pu être fermées de l'intérieur. Les élèves sont restés silencieux et non visibles le temps de l'exercice.

- **Restauration scolaire**

Suite à sa période d'essai concluante, le chef cuisinier, M. Costard, a été officiellement nommé.

Une première réunion de travail personnel de cantine/personnel surveillant a eu lieu le 8 juin sous la direction de M. Costard et de la directrice. Ce temps de travail a pour objectif d'améliorer le déroulement du déjeuner des élèves.

Une quatrième commission de cantine est organisée cette année. Elle aura lieu le 29 juin.

3 - QUESTIONS D'ORDRE PEDAGOGIQUE

- **Projets et actions pédagogiques**

Nuit des Idées :

Suite à La Nuit des Idées organisée par l'Institut français le 25 janvier dernier et à laquelle plusieurs classes avaient participé avec des réalisations d'élèves sur le thème de la Nuit et de l'imagination, des capsules sonores sur le même thème sont réalisées dans les écoles. Plusieurs classes de Malraux participent. Les réalisations de la classe de CP vert ont déjà été mises en ligne sur le site ci-dessous :

http://audioblog.arteradio.com/post/3086167/ecole_andre_malraux_dans_la_nuit/

Athlétisme

Les rencontres athlétisme CM1 le 7 juin dernier se sont très bien passées. Elles ont été plébiscitées par les élèves. Les parents retrouveront des photos de cette journée sur le blog de l'école. La journée des CM1 a lieu le 12 juin.

Comme les rencontres des CE2, lancé de poids, de vortex, vitesse, endurance, saut de haies donneront aux élèves de CM1 l'occasion de pratiquer, entre écoles, des activités d'athlétisme et de partager un temps fort sportif tous ensemble.

« Des fleurs pour les abeilles »

Plusieurs classes de l'école se sont engagées dans l'opération « Des fleurs pour les abeilles ». Cette opération de semage avait vocation à sensibiliser les élèves au danger de disparition qui menace les abeilles et d'agir pour leur survie et l'équilibre de tout un écosystème. Un apiculteur viendra également faire partager son expérience dans les classes engagées.

Prix des Incorruptibles

Les élèves, de la MS au CM2, ont comme prévu pu exprimer leur voie à bulletin secret. L'équipe enseignante s'est réjouie avec ses élèves de ce temps fort qui, au-delà des compétences civiques qu'il développe (vote des élèves, expression et écoute de différents points de vue...), a favorisé les échanges en classe, entre classes, et entre élèves autour de la littérature.

Semaine des Langues vivantes

Cette semaine a été l'occasion de nouvelles musicalités linguistiques dans les murs de l'école. Les parents volontaires semblent avoir pris beaucoup de plaisir à faire partager leurs langues. Ils l'ont fait avec beaucoup d'enthousiasme. Les élèves ont bénéficié d'une grande ouverture culturelle grâce à eux. L'école les remercie chaleureusement. Ils ont joué le jeu d'un planning serré qui avait été établi et d'un exercice difficile avec un public de 4 à 10 ans.

Les représentants de parents APL ont reçu des parents des échos très positifs.

L'école reconduira l'année prochaine cette opération avec des modalités un peu différentes pour permettre aux classes des interventions moins nombreuses mais plus approfondies et ancrées dans les projets des classes.

Fête de la Musique

L'Amicale organise à nouveau cette année la fête de la musique. Elle se déroulera le 21 juin à l'école. Les enfants vont pouvoir s'inscrire très prochainement. Un maître de cérémonie rythmera cette journée, les participants seront diplômés après leurs prestations. L'Amicale filmera cette journée artistique.

Cérémonie des CM2

Les élèves de CM2 vont se voir remettre à l'école un diplôme de fin de scolarité et l'Amicale offrira à chacun un cadeau de départ. Les élèves de CM2 ont déjà eu l'opportunité de

partager une « Nuit au musée » hors temps scolaire. L'école remercie les parents qui ont offert cette chance à leurs élèves. Une boum hors temps scolaire les attend également.

Chorales

Les concerts spectacles des trois chorales de l'école sont programmés le samedi 30 juin, le matin de la kermesse de l'école.

Monsieur Basset, avec accord et adhésion de tous ses collègues, proposera, au premier trimestre l'an prochain, un format différent pour les élèves de CE2, CM1 et CM2. Leur concert de décembre sera remplacé par un concert commémoratif en novembre à l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918.

M. Basset fera appel aux parents d'élèves musiciens volontaires. Si des parents intéressés souhaitent d'ores et déjà se faire connaître, ils peuvent le faire auprès de M. Basset ou de la directrice.

Monsieur le Proviseur invite M. Basset et Madame Exbrayat à se rapprocher de Mme Lorène Lemor, attachée culturelle à l'Institut français, qui souhaitera très certainement soutenir ce projet et pourrait permettre par exemple la réalisation de ce spectacle dans une salle à Londres.

- Enseignement de l'anglais

Intervention de la coordinatrice d'anglais, Cerian Maraviglia

Test de Cambridge

Le Lycée n'a pas pris en charge cette année l'organisation des tests de Cambridge ; un nombre très réduit d'élèves s'étant inscrits l'an dernier.

Aucun élève ne s'est inscrit de façon autonome cette année. Aucun élève du Lycée n'a été candidat un samedi matin à Wimbledon.

Test CM2

89 % des élèves de l'école ont le niveau « B1 » fin CM2, le niveau « B1 » étant le niveau d'anglais attendu par l'Education Nationale en fin de 3^{ème}.

Très peu d'élèves ont un niveau débutant : 7 élèves de CM2 au niveau A1.

Section internationale 6^{ème} du Lycée :

Elle offrait 90 places cette année. Aucun élève ne s'est vu attribuer de place sans s'être porté candidat.

A l'école Malraux, 11 élèves se sont présentés, 6 ont obtenu une place.

Les résultats (nombre de places obtenues/nombres de candidats) sont relativement homogènes sur les quatre écoles.

Les élèves n'ayant pas obtenu de place en S.I. sont automatiquement pris en compte en liste d'attente. A ce jour (11 juin), un seul désistement s'est produit.

La note globale obtenue au test CM2 sera indiquée dans le livret scolaire du 3^{ème} trimestre.

Test d'anglais/test S.I.

L'an prochain, le test d'anglais pour évaluer les élèves en vue des groupes de niveaux en 6^{ème} et le test pour sélectionner les futurs élèves de S.I seront dissociés.

Le test de mai sera allégé et s'adressera à tous les élèves de CM2. Il aura seule vocation la constitution des groupes de niveaux d'anglais des élèves de sixième.

Pour éviter toute rumeur l'an prochain, les élèves candidatant en S.I (et seulement eux) passeront tous en même temps le test S.I. un samedi matin, sur le site du collège à South Kensington.

Question APL

« Les cours d'anglais pourraient-ils être organisés par niveaux de compétences et non par classe ? »

A la demande de parents d'organiser l'enseignement de l'anglais dans l'école par niveau et non pas classe, la coordinatrice d'anglais répond que c'était le cas autrefois et que cette organisation avait été repensée d'une part parce que les élèves les plus faibles n'étaient pas stimulés vers le haut, d'autre part parce que les parents demandaient des transferts de groupes qui n'étaient pas possibles faute de place.

Il est rappelé que des séances de soutien et remédiation sont dispensées aux élèves, selon leurs besoins par les enseignants quand leurs propres élèves sont en cours d'anglais.

- Rentrée 2018

Equipe enseignante 2018 - 2019

Monsieur Rauch, le Proviseur, quitte ses fonctions en fin d'année et part à la retraite. Il sera remplacé par Monsieur Didier Devillard.

Madame Adeline Lacaze, enseignante en GS à l'école, va poursuivre ses fonctions d'enseignante à Monaco.

M. Patrice Monge, en fin de contrat, quittera également l'équipe enseignante.

Madame Lydia Orhan, enseignante en CE1, reprendra son service à temps plein.

Madame Corinne Carrier, enseignante en GS, renouvelle son mi-temps.

Madame Catherine Mendioux complètera son mi-temps l'an prochain.

Madame Candice Julien, ASEM, rentre en France. Un recrutement d'ASEM va avoir lieu d'ici la fin de l'année.

Madame Fanny Evrard est nommée dans l'école. Elle enseignera en petite section.

Katie Nicholson devrait reprendre ses fonctions dans l'école en septembre.

Effectifs 2018-2019

Ils ne peuvent être communiqués car les commissions restantes vont les faire évoluer. La structure pédagogique dépendant des effectifs, elle sera définitivement arrêtée début septembre lors de la pré-rentrée enseignante et sera connue des parents à la rentrée.

Modalités de rentrée

Les informations de rentrée seront communiquées à tous les parents avant les vacances d'été : modalités de rentrée, listes de fournitures, documents administratifs à remplir pour la rentrée. Les informations seront également disponibles en ligne.

Les élèves de PS ont été accueillis une première fois avec leurs parents à l'occasion de rendez-vous individuels. Un livret d'accueil parent et un livret élève ont été distribués à chaque famille de PS. Une visite d'école permettra aux élèves de PS, le jeudi 14 juin, de se rencontrer une première fois et de rencontrer leur maîtresse, Madame Evard, avant la rentrée.

Une visite de l'école pour tous les autres nouveaux élèves aura également lieu le mercredi 27 juin.

La rentrée des PS sera échelonnée. Elle aura lieu le mercredi 5 ou le jeudi 6 septembre.

La rentrée des MS sera échelonnée en deux temps d'accueil sur la matinée du mercredi 5 septembre.

La rentrée de tous les autres élèves se fera le mercredi matin, en début de matinée.

La directrice organisera à la rentrée une réunion d'information à destination des parents. Les associations de parents renouvelleront leur « goûter des retrouvailles » dans un parc d'Ealing juste avant la rentrée.

4 - QUESTIONS DIVERSES

« Nous comprenons qu'après l'installation du nouveau portail côté Bordars road, celui-ci sera utilisé pour les entrées et sorties des élèves, y compris pour les sorties après Aktiva.

Pouvez-vous confirmer comment cela va fonctionner réellement pour Aktiva ? La grille de Bordars Road pourra t'elle s'ouvrir automatiquement à distance ?

Si une personne d'Aktiva doit faire les allers et retours gymnase-grille, qui assurera la prise en charge des enfants restés dans la salle ? Devront-ils embaucher une nouvelle personne pour couvrir ces allers-retours ? Y aura-t-il une incidence sur le coût d'Aktiva ? »

- Voir le point 2 - Travaux et équipement / Sécurisation du portail

« A la sortie des activités du mercredi, la grille est ouverte mais l'accès n'est pas surveillé. Serait-il possible que la personne qui est chargée d'ouvrir la grille reste à l'entrée jusqu'à sa fermeture ? »

- Madame Chaleur Launay confirme, après s'être renseignée, qu'un laps de temps de 10 minutes est en effet problématique. Le nécessaire va être fait, le portail ne devant jamais rester ouvert sans adulte dédié à la surveillance.

« Il apparaît que plusieurs enfants de maternelle déclarent qu'un ou plusieurs endroit(s) de la cour n'est / ne sont pas surveillé(s) et s'y rendent quand ils veulent faire quelque chose d'interdit. Les surveillants évoluent-ils dans la cour pendant la récréation ? »

- Les élèves peuvent avoir la sensation qu'ils peuvent faire une bêtise sans être vus et surveillés, cela ne veut pas dire que c'est le cas. La directrice constate une implication sérieuse des adultes dans les cours. Toutefois, la directrice va redonner des consignes de surveillance active à chacun et veiller au respect de ce point.

5 – ASSOCIATIONS DE PARENTS

Intervention de Madame Bello, ACE

« Nous tenons tout d'abord à remercier tous les parents qui nous ont soutenus tout au long de l'année, la direction et les enseignants pour leur soutien et leur travail de qualité ainsi que les associations de parents APL et Amicale pour leur belle collaboration.

Comme chaque année ACE organise une levée de fonds grâce à son Gala qui a eu lieu en mars et nous a permis de récolter près de £40 000.

ACE a aussi pu lever des fonds grâce au Semi-marathon de Wimbledon en octobre 2017

Ces fonds nous ont permis cette année de soutenir 20 familles dont un AVS à temps complet toute l'année scolaire (ce qui représente un budget de 13000£), des bilans

psychologiques, rééducation orthophoniste et orthoptiste, ainsi que la prise en charge du voyage caritatif au Tibet d'un élève boursier de première. Nous avons également aidé un adolescent du lycée pour qu'il puisse manger à la Cantine.

En collaboration avec l'APL, nous avons organisé et offert 3 conférences aux parents et ceci en lien avec les projets de l'école pour le bien-être des enfants.

Une vente de gâteaux apportés par les parents en décembre nous a permis de lever également des fonds (£200)

Ace a organisé pour la 3ème année le Grand Prix des Jeunes Lecteurs et ce fut un succès avec la participation de 154 élèves de CM1/CM2 et de 6ème/5ème. De plus en plus d'écoles Flam et partenaire se sont jointes aux écoles primaires et au collège du Lycée CDG

Cette année Dominique Joly, auteure de l'histoire de France en BD, était notre présidente de jury, la librairie La Page et l'Institut français restant nos partenaires.

Introduction au Projet d'établissement pour les élèves des sections françaises du « Volunteering » que nous défendons depuis 3 ans sous la forme du Duke of Edinburgh Awards.

Enfin cette année encore, ACE se joint à l'APL pour organiser la kermesse de l'école qui nous permettra aussi de lever des fonds et avant tout d'offrir une belle fête de fin d'année aux élèves d'André Malraux. »

* * *

La directrice remercie l'Amicale pour son engagement fort et renouvelé à l'école cette année. Elle précise que l'assemblée générale de l'Amicale aura lieu lundi 25 juin à 19h30 à l'école et invite les parents à venir nombreux. Pour que les activités et projets de l'Amicale perdurent à l'école, Madame Créma (ancienne mère d'élève) et Madame Chaleur Launay (mère d'élève) ont besoin de parents relais pour prendre la suite, progressivement.

Elle remercie également les parents APL, ACE, les parents accompagnateurs et tous les parents qui, de près ou de loin, ont donné ou vont donner de leur temps et de leur énergie pour l'école et la vie de l'école : Nuit au musée des CM2, Quizz night, Yearbook, Fête de la musique, Boum et cérémonie de diplômes des CM2, Kermesse...

A l'occasion de son dernier conseil d'école à Malraux, Monsieur Rauch fait part du plaisir qu'il a eu à travailler avec l'école Malraux et remercie l'équipe enseignante et les parents. Il décrit l'école comme une école accueillante, à taille humaine avec des parents concernés et une équipe éducative soudée dans laquelle les élèves sont probablement très heureux.

M. Rauch a beaucoup apprécié de travailler avec le premier degré. Cela a été très enrichissant pour lui.

Les membres du conseil lui témoignent leur reconnaissance et le remercie.

M. Rauh conclue en précisant avec humour qu'il laisse une école pérenne avec un bail de 50 ans, renouvelable une fois, ce qui fait du Lycée un quasi-proprétaire des lieux pour les 100 prochaines années !

Fin de séance 17h15